



NUCLEAR WASTE MANAGEMENT ORGANIZATION SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES

RAPPORT DES ADMINISTRATEURS – 2007

Les administrateurs de la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) ont le plaisir de présenter aux membres de la SGDN leur rapport annuel et les états financiers vérifiés de la SGDN pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007.

ACTIVITÉS PRINCIPALES ET REVUE DES OPÉRATIONS

En juin 2007, sur la recommandation du ministre de Ressources naturelles Canada, le gouvernement du Canada a approuvé la gestion adaptative progressive (GAP), l'approche qui est ressortie du dialogue national de trois ans que la SGDN a tenu avec les citoyens, les spécialistes et les Peuples autochtones. La finalité de la GAP est le confinement et l'isolation du combustible nucléaire irradié dans un dépôt en profondeur construit dans une formation rocheuse appropriée. La collaboration, l'acquisition continue de connaissances et l'adaptabilité sous-tendront la mise en œuvre de la GAP qui s'étalera sur plusieurs décennies et sera assujettie à une supervision étroite et à des autorisations réglementaires à chaque point charnière du projet. Tous les aspects des travaux de la SGDN doivent respecter ou dépasser toutes les normes et les exigences réglementaires en matière de protection de la santé, de la sûreté et de la sécurité des êtres humains et de l'environnement.

À la suite de la décision du gouvernement, la SGDN a commencé à poser les assises de la mise en œuvre de la GAP. Sous la direction du conseil, l'organisation a formulé sept objectifs stratégiques qui ont été soumis à l'aval de la population canadienne. Au cours de l'année, des progrès ont été réalisés à l'égard de chacun de ces objectifs.

Quand le gouvernement a fait connaître sa décision en juin 2007, la SGDN a repris contact avec les nombreuses personnes et organisations intéressées dans l'ensemble des secteurs pour rétablir les rapports et connaître les attentes et les points de vue quant à la façon dont la SGDN entend procéder à la mise en œuvre de la GAP. Entre l'été 2007 et le début de 2008, la SGDN a sollicité l'avis de la population sur la planification initiale de la mise en œuvre; elle a ainsi tenu plus d'une centaine de réunions et de séances d'orientation, invité les gens à faire part de leurs commentaires par le biais du site Web et de sondages délibératifs et organisé des forums de citoyens dans les quatre provinces nucléaires.

En 2007, la SGDN a assumé la responsabilité d'orienter et de diriger toutes les facettes du programme canadien de recherche technique sur le combustible nucléaire irradié, dans des domaines comme l'ingénierie des dépôts, les sciences de la terre, les évaluations de sûreté et le soutien technique à la sélection d'un site. Pour le programme technique, la SGDN a fait appel à des experts, à onze universités et à quatre partenaires internationaux. Elle a poursuivi son programme de recherche sur les nombreuses questions sociales reliées à la mise en œuvre de la GAP. Elle a également continuer d'évaluer quelles répercussions pourrait avoir un changement de la donne sur ses plans, notamment la perspective de nouvelles centrales nucléaires, de plus grandes quantités de combustible à traiter et de nouveaux types de

combustible.

La SGDN a collaboré avec les sociétés membres pour améliorer sa structure de gouvernance de plusieurs façons, notamment par la révision des règlements administratifs et l'élaboration de la nouvelle convention d'affiliation. Par ailleurs, la composition du conseil d'administration et du Conseil consultatif de la SGDN a été renouvelée et enrichie.

La SGDN a officialisé des liens pour obtenir des avis et des conseils sur l'engagement des Autochtones par l'intermédiaire de son Groupe de travail autochtone, Niigani, mis sur pied sur les conseils du Forum des Aînés, une création de la SGDN. À la demande du conseil d'administration, des plans ont été mis de l'avant pour créer un Groupe d'examen technique indépendant. En collaboration avec les sociétés membres, la SGDN a proposé une nouvelle formule de financement pour établir la façon dont la génération actuelle qui bénéficie de l'énergie nucléaire absorbera les coûts reliés à la gestion à long terme du combustible irradié.

En 2007, la SGDN a renforcé sa capacité organisationnelle par l'incorporation d'experts dans les domaines technique, de la recherche sociale, de l'engagement du public, des ressources légales et humaines, y compris dans l'établissement d'un programme de stages. À la fin de 2007, l'effectif comptait 27 personnes à temps plein par rapport à 12 pendant la réalisation de l'étude.

En 2008, la SGDN continuera de renforcer ses capacités internes pour appuyer les programmes de recherche et d'engagement en pleine croissance et poursuivra sa transformation en une société autonome. À la suite d'une période d'examen et de commentaires du public, la SGDN mettra la dernière main à un plan de mise en œuvre qui confirme les orientations stratégiques et pose les assises du travail de la SGDN pour les cinq prochaines années. Le programme de recherche se poursuit activement dans les domaines technique et social. La SGDN attend la réponse du ministre des Ressources naturelles sur la formule de financement qu'elle a soumise à son approbation en mars 2008.

Une grande partie des activités en 2008 sera axée sur la planification de la prochaine phase d'engagement, laquelle portera sur la conception concertée du processus de sélection d'un site qui accueillera le dépôt de stockage en profondeur du combustible nucléaire irradié. Différentes activités sont prévues pour solliciter des commentaires sur les principes et les éléments à inclure dans le processus de sélection d'un site. Le succès de tous les aspects de la mise en œuvre est directement tributaire de la participation des citoyens aux étapes et prises de décisions clés dans le cadre de processus d'engagement ouverts, transparents et inclusifs. L'établissement de relations avec les personnes et organisations intéressées demeure une activité de première importance comme fondement de tous les travaux de la SGDN. La SGDN poursuivra l'élaboration de protocoles de coopération et de communication avec les organisations autochtones et de projets de collaboration au niveau municipal qui seront essentiels pour faire avancer le futur processus de sélection d'un site.

GOVERNANCE

Convention d'affiliation et règlement général

À la suite de la décision du gouvernement en juin 2007, une nouvelle convention d'affiliation et un nouveau règlement général sont devenus nécessaires pour confirmer les rôles, les responsabilités et les dispositions de partage des coûts annuels du financement des opérations de la SGDN pour la mise en œuvre de la gestion adaptative progressive.

Lors d'une assemblée générale extraordinaire en octobre 2007, les membres ont entériné un nouveau règlement général et une nouvelle convention d'affiliation, proposés par le conseil d'administration pour la phase de mise en œuvre.

Conseil d'administration

Les personnes suivantes ont siégé au conseil de la société au cours de l'exercice 2007 :

M. Laurie Comeau	(Nommé le 15 septembre 2003; a démissionné le 30 juin 2007)
M. Ronald L. Jamieson	(Nommé le 1 ^{er} mars 2007)
M. Gary Kugler (président)	(Nommé le 1 ^{er} juin 2006)
M. Fred Long	(Nommé le 28 juin 2002; a démissionné le 1 ^{er} mars 2007)
M ^{me} Sharon MacFarlane	(Nommée le 30 juin 2007)
M. Ken Nash	(Nommé le 27 mai 2002)
M ^{me} Josée Pilon	(Nommée le 26 janvier 2007)
M ^{me} Deborah Poff	(Nommée le 1 ^{er} mars 2007)
M. C. Ian Ross	(Nommé le 1 ^{er} mars 2007)

Nomination au conseil en 2008 :

M. Pierre Charlebois	(Nommé le 22 février 2008)
----------------------	----------------------------

La composition du conseil a été élargie en 2007 pour accroître l'éventail des compétences, notamment dans les domaines de l'éthique, de la culture autochtone et de la finance. La société compte actuellement huit administrateurs. On trouvera d'autres renseignements sur les administrateurs de la société aux pages 58 à 60 du Rapport annuel 2007 de la SGDN.

La composition actuelle du conseil témoigne du désir des sociétés membres d'établir un conseil représentant des points de vue diversifiés et possédant l'éventail voulu d'aptitudes, d'expérience et de compétences pour superviser les activités de gestion, de financement et d'exploitation associées à la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié à la suite de la décision du gouvernement.

Dirigeants

Les personnes suivantes, nommées par le conseil, occupaient des postes de direction en 2007 :

Président du conseil :	Gary Kugler
Président et chef de la direction :	Ken Nash
Administrateur des affaires financières :	Fred Long (jusqu'au 1 ^{er} mars 2007) Angelo Castellan (à compter du 1 ^{er} mars 2007)

Vice-présidente, Affaires de la société
et secrétaire générale :

Kathryn Shaver

Vice-président, Science et technologie : Frank King (à compter du 12 novembre 2007)

M^{me} Elizabeth Dowdeswell a continué d'apporter un soutien à la SGDN en 2007 comme conseillère spéciale du conseil d'administration. Après s'être acquittée de son mandat de soutenir l'élaboration concertée du processus de sélection d'un site, M^{me} Dowdeswell a terminé son engagement auprès de la SGDN le 30 avril 2008.

Réunions du conseil d'administration

Le conseil s'est réuni de façon officielle à cinq reprises en 2007, a tenu deux ateliers de planification stratégique ainsi que des conférences téléphoniques lorsque requis. Un programme d'orientation a été mis en œuvre à l'intention des membres du conseil; il comprenait notamment une visite d'une installation d'entreposage de combustible nucléaire irradié.

Parmi les points qui ont retenu l'attention du conseil au cours de ses réunions en 2007, citons la formulation d'une orientation stratégique pour guider les activités de la SGDN au cours des cinq premières années de la mise en œuvre et le renforcement des ressources, des capacités et du cadre de gouvernance pour préparer l'organisation à assumer son mandat de mise en œuvre.

Au cours des séances de planification stratégique, les administrateurs ont convenu d'une série d'objectifs stratégiques préliminaires et du processus qu'utiliserait la SGDN pour élaborer en concertation son plan de mise en œuvre quinquennal. Le plan d'activités quinquennal et le budget de la SGDN pour 2008 ont été soumis à l'approbation du conseil à l'automne 2007.

Parmi les domaines spécifiques qui ont retenu l'attention du conseil en 2007, plusieurs concernaient la manière de faciliter la transformation de la SGDN en un organisme de mise en œuvre. Le conseil a examiné et approuvé le nouveau règlement général, la nouvelle convention d'affiliation ainsi que la formule de financement proposée pour les premières années de la mise en œuvre. Les membres du conseil ont discuté des relations de travail ainsi que de la planification et du perfectionnement des ressources humaines et ont donné des lignes directrices à cet égard.

Le conseil a également confirmé sa charte et créé le Comité sur la sélection d'un site pour accorder encore davantage d'attention à cet aspect des plans et des activités futures de la SGDN. Les administrateurs ont en outre approuvé un mandat modifié pour le Conseil consultatif et proposé des orientations pour en modifier la composition afin qu'on y retrouve la gamme de compétences requises pour la phase de mise en œuvre. Le conseil a approuvé la mise sur pied d'un groupe d'examen technique indépendant, lequel est chargé d'examiner le programme technique de la SGDN pour s'assurer qu'il repose sur des approches et des méthodes scientifiques reconnues, conformes aux meilleures pratiques internationales.

À sa réunion de novembre, le conseil a rencontré Niigani, le Groupe de travail autochtone mis sur pied à l'instigation du Forum des Aînés, créé par la SGDN. Cette rencontre importante a permis un échange fructueux de points de vue et d'information entre le conseil et le groupe, en plus de permettre à Niigani de donner directement son avis au conseil sur les questions autochtones.

En plus de discuter régulièrement des programmes de recherche technique et sociale de la SGDN et de ses plans d'engagement du public, le conseil a reçu des mises à jour financières ainsi que des rapports du président du Conseil consultatif et des présidents des comités du conseil d'administration. Au début de 2007, le conseil a examiné et approuvé le Rapport annuel 2006 et les états financiers vérifiés, lesquels ont ensuite été présentés aux sociétés membres de la SGDN à la réunion générale annuelle en juin.

Les points permanents de l'ordre du jour des réunions du conseil comprenaient les rapports du président de la SGDN, du président du Conseil consultatif, du président du Comité de la vérification, des finances et du risque, du président du Comité sur la sélection d'un site et de la conseillère spéciale du conseil d'administration. Des discussions à huis clos ont eu lieu entre les administrateurs hors de la présence du personnel et des membres de la direction de la SGDN.

Comités du conseil

(a) Comité de la vérification, des finances et du risque

Le Comité de la vérification, des finances et du risque a tenu quatre réunions régulières en 2007 ainsi qu'une séance spéciale pour discuter de l'examen par un groupe d'experts de la formule de financement proposée par la SGDN.

Il a assuré la surveillance de la vérification externe des états financiers de la SGDN pour 2006, donné des avis sur la sélection des vérificateurs pour 2007 et sur les modalités du plan de vérification et a rencontré les vérificateurs pour discuter de leurs conclusions.

Le Comité a examiné régulièrement les états financiers et les prévisions des flux de trésorerie en cours d'exercice, les prévisions budgétaires pour l'année à venir et la gestion du risque d'entreprise avant leur présentation au conseil d'administration.

Le 31 décembre 2007, le Comité de la vérification, des finances et du risque était composé de trois membres du conseil d'administration, soit M. C. Ian Ross (président du comité), M. Ron Jamieson et M^{me} Josée Pilon.

(b) Comité sur la sélection d'un site

En 2007, le conseil d'administration a mis sur pied un Comité sur la sélection d'un site afin de pouvoir mieux surveiller l'orientation stratégique des activités préparatoires à la mise au point concertée du processus de sélection d'un site et, ultérieurement, le processus de sélection lui-même.

Le Comité s'est réuni à deux reprises en 2007 pour recevoir de l'information de base sur le programme de travail de la SGDN ainsi que des rapports sur le travail de la conseillère spéciale relativement aux préparatifs de la mise au point concertée du processus de sélection d'un site.

Au 31 décembre 2007, le Comité sur la sélection d'un site était composé de trois membres du conseil d'administration, soit M. Ron Jamieson (président du comité), M^{me} Deborah Poff et M^{me} Sharon MacFarlane. M^{me} Elizabeth Dowdeswell, conseillère spéciale du conseil d'administration, était membre d'office du Comité.

Siège social

Au cours de la première moitié de 2007, le siège social de la SGDN était situé au 49, avenue Jackes, Toronto, Ontario, M4T 1E2.

La SGDN a ensuite déménagé dans les bureaux qu'elle occupe actuellement au 22, avenue St. Clair Est, 6^e étage, Toronto, Ontario, M4T 2S3.

Le Conseil consultatif de la SGDN

La *Loi sur les déchets de combustible nucléaire (LDCN)* prévoit un rôle permanent pour le Conseil consultatif. Il lui incombera notamment de contribuer aux rapports triennaux de la SGDN qui seront déposés auprès du ministre de Ressources naturelles Canada en faisant part de ses observations sur les activités, sur les plans stratégiques et sur les prévisions budgétaires de la SGDN ainsi que sur ses activités d'engagement du public. Les observations du Conseil seront incluses dans les rapports triennaux et rendues publiques.

En 2007, le Conseil consultatif a poursuivi son rôle important en offrant encadrement et conseils à la SGDN de façon continue pendant cette période où elle se préparait à la phase de mise en œuvre.

Le Conseil a tenu quatre réunions officielles au cours de l'année. Chaque réunion comprenait une séance à huis clos pendant laquelle les membres discutaient en privé hors de la présence des membres de la direction et du personnel de la SGDN. Les membres du Conseil ont également tenu une conférence téléphonique informelle en 2007.

À chaque réunion, les membres de la direction et le personnel de la SGDN présentaient leurs rapports sur les recherches techniques et sociales récentes de même que sur les activités d'engagement du public et leurs conclusions. L'attention du Conseil a porté en grande partie sur la planification par la SGDN des activités de mise en œuvre. Le Conseil a reçu des présentations et a été consulté sur les programmes de travail de l'année en cours et sur le plan d'activités de la SGDN pour 2008, sur l'élaboration de la formule de financement proposée et sur les objectifs stratégiques préliminaires qui doivent guider la SGDN au cours des premières années du plan de mise en œuvre de la GAP. Le Conseil a formulé des avis sur des questions touchant l'engagement du public et la planification de la mise au point concertée du processus de sélection d'un site.

Les neuf membres originaux du Conseil consultatif ont continué de remplir leur mandat jusqu'au 31 décembre 2007. Le conseil d'administration, après avoir terminé l'évaluation des compétences requises au sein du Conseil consultatif pour les premières années de la mise en œuvre de la GAP, a invité les neuf membres à accepter un nouveau mandat. Sept d'entre eux ont accepté, ce qui assure une importante mesure de continuité dans les activités du Conseil. L'honorable David Crombie a accepté de poursuivre à titre de président du Conseil consultatif. Ayant terminé leurs mandats, Helen Cooper et Gordon Cressy se sont retirés à la fin de 2007. Le conseil d'administration a également nommé trois nouveaux membres au Conseil consultatif le 1^{er} janvier 2008, lesquels viennent enrichir l'éventail de compétences du Conseil dans les domaines des sciences de la terre, des communications stratégiques et du savoir traditionnel autochtone. Au moment de la rédaction du présent rapport, le Conseil consultatif se composait des membres

suivants :

L'honorable David Crombie (président)

M. David Cameron

M^{me} Marlyn Cook

M. Frederick Gilbert

M. Rudyard Griffiths

M^{me} Eva Ligeti

M. Derek Lister

M. Dougal McCreath

M. Donald Obonsawin

M. Daniel Rozon.

On trouvera les notices biographiques des membres du Conseil consultatif aux pages 64 à 67 du Rapport annuel de la SGDN.

RÉSUMÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Le résumé des résultats ainsi que de l'actif et du passif de la SGDN pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 se trouve aux pages 70 à 78 du rapport annuel, lequel figure en annexe.

Budget de fonctionnement

Le partage des coûts des opérations de 2007 de la SGDN était conforme aux modalités énoncées dans la convention d'affiliation de 2007 et acceptées dans une lettre adressée aux sociétés membres en date du 15 décembre 2006 intitulée « confirmation du mode de partage des coûts pour 2007 ».

En vertu de cet accord, les membres se partagent les coûts de la SGDN au prorata du nombre de grappes de combustible irradié que chacun possédait le 30 juin 2006.

La quote-part des membres pour 2007 était la suivante :

- Ontario Power Generation Inc. : 90,32 %
- Énergie nucléaire NB : 4,18 %
- Hydro-Québec : 3,87 %

La quote-part était de 1,63 % dans le cas d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL).

Pour l'exercice 2007, le conseil a approuvé un budget de fonctionnement de 15 700 000 \$ pour la SGDN. Les dépenses réelles de la SGDN pour 2007 atteignaient 11 957 176 \$, montant auquel s'ajoutent des dépenses réelles totales de 674 999 \$ au titre des améliorations locatives.

Les membres ont accepté que la SGDN conserve l'apport excédentaire de 2006 pour payer les améliorations locatives des nouveaux bureaux en 2007. Les apports excédentaires additionnels pour la période de 2006-2007 ont été remboursés aux sociétés membres en 2008.

Pour 2008, le conseil a approuvé une enveloppe budgétaire initiale de 26,6 millions de dollars ainsi qu'une modification budgétaire de 1 million de dollars au titre de l'agrandissement des bureaux et d'une réserve pour éventualités.

Comptes bancaires

À la suite de la résolution adoptée par le conseil le 11 septembre 2002, la SGDN maintient des comptes bancaires en dollars canadiens et en dollars américains ainsi qu'un compte du marché monétaire auprès de TD Canada Trust. Les pouvoirs de signature demeurent conformes aux directives du conseil.

Activités de placement

Les fonds qui excèdent les besoins financiers immédiats pour couvrir les chèques émis dans le compte en dollars canadiens sont transférés au compte du marché monétaire à intérêt quotidien. De plus, des arrangements ont été pris avec TD Canada Trust pour obtenir un taux d'intérêt nominal (taux préférentiel moins 3,5 %) sur tous les soldes du compte en dollars canadiens de la SGDN.

VÉRIFICATEURS

Deloitte & Touche s.r.l. étaient les vérificateurs externes indépendants nommés par les sociétés membres pour examiner les états financiers de la SGDN pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007.

RAPPORTS

La SGDN a présenté son Rapport annuel 2007, accompagné des états financiers vérifiés, au ministre de Ressources naturelles Canada le 27 mars 2008. Le rapport et les états financiers ont été rendus publics à cette même date conformément aux obligations de la SGDN en vertu de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*. Le ministre a déposé le Rapport annuel à la Chambre des communes le 17 avril 2008 et au Sénat le 29 avril 2008.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle 2007 de la société aura lieu le 20 juin 2008 à Saint John au Nouveau-Brunswick.

Au nom du conseil d'administration,

Gary Kugler
Président du conseil

Saint John, le 20 juin 2008

Pièce jointe :
Rapport annuel 2007 de la SGDN, *Façonnons l'avenir ensemble*